

C. C. WEPPEs

EXTRAIT des DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRECommunauté de Communes
du Pays de Weppes

du 7 octobre 2014

Aubers, Bois-Grenier, Fromelles,
Le Maisnil, Radinghem-en-Weppes

Le 7 octobre deux mille quatorze à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Weppes s'est assemblé en séance ordinaire en mairie de FROMELLES, après convocation légale faite le 1^{er} octobre, sous la présidence de Monsieur Michel DELEPAUL, Président.

NOMBRE
de conseillers
en exercice : 24
de présents : 18
de votants : 23

Etaient présents : Mmes ACCART, BLONDEL, CANADA, DE VRIEZE, ELOIRE, LEGRY, LUNG, MM. BAJEUX, BORREWATER, BRAME, COEVOET, DE BEURMANN, DELEPAUL, HOURIEZ, LECLERCQ, MASSON, WAYMEL, WOLFCARIUS.

Absents : Mme SLEMBROUCK,

Pouvoirs : Mme BOCHER à Mme ACCART, Mme RICQUE à M. DELEPAUL, M. GALAND à M. WOLFCARIUS, M. LEDOUX à Mme ELOIRE, M. VAN DRIESSCHE à M. DE BEURMANN.

=====

Modification des statuts du Syndicat mixte du SCOT de Lille Métropole

Le Conseil Communautaire,

Vu la délibération n°7-2014 du Syndicat Mixte du SCOT de Lille Métropole qui approuve les statuts modifiés du Syndicat Mixte suite à l'élargissement du périmètre du SCOT suite à la création de la Communauté de Communes Pévèle Carembault le 1^{er} janvier 2014 ;

La modification des statuts affectant le nombre de délégués par augmentation du fond démographique. Le nombre de délégués passe donc de 57 à 60 et se répartit de la manière suivante :

- Lille Métropole Communauté Urbaine : 41 ;
- Communauté de Communes de la Haute-Deûle : 3 ;
- Communauté de Communes de Weppes : 2 ;
- Communauté de Communes Pévèle Carembault : 14.

Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Accepte les modifications
- Adopte les statuts joints à la présente délibération

Fait aux jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Président
M. DELEPAUL



2014CCWD71

5.7

Envoyé en préfecture le 10/10/2014

Reçu en préfecture le 10/10/2014

Affiché le

154
SLOK